

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 191 248 euros 28 boulevard Kellermann 75013 Paris 542 076 633 RCS Paris Site Internet : www.cofigeo.fr

SOMMAIRE

A –	- Rapport de gestion	Page
A 1	Rapport d'activité du Directoire	Page
A 2	Chiffres clés	Page
A 3	Honoraires des commissaires aux comptes	.Page
A 4	Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices	Page
В -	Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010	Page
В 1	Bilan	Page
В 2	Compte de résultat	Page
В 3	Annexes	Page
	B 3.1 Principes et méthodes comptables	Page
	B 3.2 Notes sur le bilan	Page
	B 3.3 Notes sur le compte de résultat	Page
	B 3.4 Autres informations	Page
	Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010	Page Page
	Compte de résultat	Page
	Tableau de flux de trésorerie	Page
D 4	Tableau de variation des capitaux propres	Page
	Annexes	Page
	D 5.1 Périmètre de consolidation	Page
	D 5.2 Principes et méthodes comptables	Page
	D 5.3 Notes sur le bilan	Page
	D 5.4 Notes sur le compte de résultat	Page
	D 5.5 Informations diverses	Page
E -	Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	Page
F	Attestation du responsable du rapport financier appuel	Раде

A.1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte pour vous rendre compte de l'activité du Groupe et de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Lors de l'assemblée, vous seront également présentés, le rapport du Conseil de Surveillance présentant ses observations sur le rapport de gestion et sur les comptes de l'exercice et le rapport spécial du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes.

Nos Commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R 225-102 du Code de Commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2010 a été marqué par :

- Une croissance de l'activité du groupe dans un contexte de marché stable.
- La conclusion d'un contrat de licence avec Weigth Watcher pour l'univers des plats cuisinés appertisés.
- Le développement d'une gamme de produit Bio
- La signature d'un accord de participation commun aux sociétés Raynal et Roquelaure et Raynal et Roquelaure Provence
- La certification ISO 22000 pour l'ensemble des usines du groupe. Cette certification s'inscrivant dans la politique d'amélioration continue mise en place par le groupe en matière de sécurité alimentaire et de management de la qualité. Le développement de la politique de sécurité et d'environnement du groupe en suivant le processus de certification ISO 14001.
- L'amélioration de la marge opérationnelle du groupe

Le tableau des filiales et participations est annexé, conformément à l'article L. 233-15 du Code de Commerce, au bilan.

EVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les fondamentaux solides du groupe et de son secteur d'activité ont permis de traverser ces années de crise sans perturbations majeures.

Après une année 2010 relativement calme, on observe le retour d'une tendance inflationniste sur les prix des matières premières alimentaires et des emballages métalliques.

Le marché des plats cuisinés devrait continuer de décroître légèrement sur les prochaines années. Il apparaît donc essentiel d'endiguer cette tendance et de limiter l'érosion de l'activité du groupe Cofigeo au travers d'une politique volontariste de croissance externe, qui permettra de renforcer la position concurrentielle de Cofigeo et de renouer avec une croissance rentable. Avec l'appui financier et opérationnel de son

nouvel actionnaire de référence, Cofigeo entend mener à bien des acquisitions ou des prises de participations de taille moyenne visant à faire de Cofigeo un acteur majeur de l'épicerie. Les sociétés acquises bénéficieraient ainsi des outils industriels / logistiques et du savoir-faire marketing du groupe et permettraient à Cofigeo d'élargir son offre auprès de la grande distribution et d'améliorer ses conditions d'achats auprès de certains fournisseurs stratégiques.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 3 mars 2011, la société MPF, historiquement détenue par la famille Foucault et actionnaire de référence de Cofigeo, a été cédée à la Compagnie des Minquiers.

Consécutivement à cette opération, Monsieur Olivier Foucault a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance.

Conformément aux dispositions de l'article 261-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le conseil de surveillance a nommé un expert indépendant afin d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre publique d'achat rendue obligatoire et qui sera déposée par la société Compagnie des Minquiers, via la société MPF.

En date du 29 mars 2011, le Conseil de surveillance a conclu que l'Offre éventuellement suivie d'un retrait obligatoire est dans l'intérêt de la Société, de ses salariés et de ses actionnaires. En conséquence, le Conseil de Surveillance a décidé, à l'unanimité de ses membres présents, d'émettre un avis favorable à l'Offre éventuellement suivie d'un retrait obligatoire et de recommander aux actionnaires de la Société d'apporter leurs actions à l'Offre.

INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Durant le dernier exercice, la société a maintenu ses effectifs.

En matière d'environnement, la société COFIGEO est un holding financier sans activité industrielle.

Les deux filiales industrielles de COFIGEO ont maintenu leurs effectifs au cours du dernier exercice. Un accord de participation groupe (Raynal & Roquelaure et Raynal & Roquelaure Provence) a été conclu en 2010.

Les démarches ISO 14001 entreprises par les sociétés du groupe se sont traduites par un premier audit positif au cours de l'été 2010. Les démarches environnementales, entreprises depuis deux ans, restent un enjeu stratégique prioritaire pour le groupe.

INFORMATIONS EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les filiales opérationnelles du Groupe COFIGEO ont poursuivi leurs efforts en matière de recherche et de développement tout au long de l'exercice 2010. La recherche et développement du groupe s'articule autour de quatre axes prioritaires : environnement, sécurité alimentaire, production et innovation.

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2010, le périmètre de consolidation du Groupe COFIGEO comprenait les sociétés suivantes :

- * RAYNAL & ROQUELAURE, détenue à 100%
- * RAYNAL & ROQUELAURE PROVENCE, détenue à 100%

Le produit des activités ordinaires s'élève en 2010 à 138 040 k€ contre 129 319 k€ en 2009.

Le résultat opérationnel est un bénéfice de 4 450 k€ pour un bénéfice de 3 221 k€ en 2009.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 2 840 k€ pour un résultat net de 2 063 k€ en 2009.

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE DU GROUPE

Au 31 décembre 2010 les emprunts et dettes financières à long terme, y compris la partie courante, s'élèvent à 9 924 10 k€ contre 10 158k€ au 31 décembre 2009.

Au cumul l'endettement net consolidé du groupe (Dettes – Trésorerie) est négatif de - 3 468 k€ au 31 décembre 2010 contre un endettement net positif de + 2 680 k€ à fin 2009 (après affectation des titres auto-détenus aux capitaux propres).

INFORMATIONS SUR LES RISQUES FINANCIERS

La quasi-totalité des clients et fournisseurs du Groupe COFIGEO étant en zone euro, il n'existe pas de risque de change significatif.

Depuis 2006, le groupe est couvert sur les évolutions des taux financiers et n'est plus exposé de manière significative au risque de taux.

Les placements de trésorerie du groupe ne sont pas exposés au risque action et sont garantis en capital.

<u>DECOMPOSITION AU 31/12/2010 DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES</u> FOURNISSEURS

Le solde des sommes dues au groupe Nestlé suite à la reprise du fonds de commerce des sauces tomates Zapetti (ex Buitoni) a été payé en totalité au 15 décembre 2010. Au 31 décembre 2010, les dettes à l'égard des fournisseurs s'élèvent à 20 922k€ et ont toutes des échéances inférieures à trois mois.

SECTEUR PLATS CUISINES APPERTISES

Ce secteur comprend:

- La société RAYNAL & ROQUELAURE détenue à 100% par la Société COFIGEO
- La société RAYNAL & ROQUELAURE PROVENCE détenue à 100% par la Société COFIGEO

Le chiffre d'affaires du secteur appertisé en 2010 a été de 138 040 k€ soit une augmentation de 6.3 % sur l'exercice précédant (normes IFRS).

En 2010 le résultat opérationnel de l'ensemble RAYNAL & ROQUELAURE (après élimination des intragroupe) est un bénéfice de 5 117 k€ contre un bénéfice de 3 582 k€ en 2009.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a procédé à aucune prise de participation.

CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a procédé à aucune cession de participation.

COFIGEO - COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 294 k€.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET MODALITES DIVERSES

> Affectation du résultat et proposition de dividende

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice ainsi qu'il suit :

- Bénéfice de l'exercice	293 686 €
auquel s'ajoute :	
- le montant du report à nouveau antérieur, soit	371 297 €
- un prélèvement sur les Autres réserves de	824 078 €
le poste « Autres réserves » qui sera ainsi ramené à 10 575 922 €	
Soit ensemble la somme de	1 489 060 €

qui sera distribuée aux Actionnaires.

Le dividende proposé serait de 20 € (soit un montant total de 1489 060 euros).

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1er janvier 2006, ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques, à l'abattement de 40 % (taux modifié par la Loi de Finances pour 2006) calculé sur la totalité de son montant.

Au cas où, lors de la mise en paiement de ce dividende, la société détiendrait certaines de ses propres actions, nous vous proposons d'affecter au report à nouveau le montant correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions.

Il est rappelé que suite à la loi de finances pour 2008 les prélèvements sociaux sont, depuis le 1^{er} janvier 2008, prélevés à la source. Depuis le 1^{er} janvier 2011, ces prélèvements représentent 12,3 % du montant des dividendes.

Nota Bene à l'attention des actionnaires personnes physiques: il est également rappelé que les bénéficiaires de dividendes peuvent opter pour un **prélèvement forfaitaire libératoire de 19** % (hors prélèvements sociaux) en lieu et place de l'impôt progressif sur le revenu. L'option doit être effectuée au plus tard au moment de l'encaissement du dividende. Il est recommandé aux actionnaires de se rapprocher de leur intermédiaire financier pour étudier s'ils ont intérêt à opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes mis en paiement au cours des trois derniers exercices se sont élevés à :

EXERCICE	DIVIDENDE NET PAR ACTION	DIVIDENDE DISTRIBUE ELIGIBLE (1)
2007 2008	5€ 5€	5 € 5 €
2009	6€	6€

(1) Revenu éligible à l'abattement de 40 % en vigueur depuis 2006

> Tableau des résultats des cinq derniers exercices Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

> Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4 000 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

➤ Conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce

Nous vous informons que les conventions suivantes relevant des dispositions de l'article L 225-86 du Code de Commerce ont été conclues au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de facturation de l'engagement de caution consenti par COFIGEO à la Société Générale pour garantir un emprunt accordé par la banque à RAYNAL & ROQUELAURE PROVENCE sur une base annuelle de 0,5 % (exonéré de TVA) du montant cautionné.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport spécial les conventions qui se sont poursuivies.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

> Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- Financière de Minquires (ex MPF) possède plus du tiers du capital social de la société ;
- M. Patrick Bindschedler (directement ou indirectement par l'intermédiaire des sociétés Gustave Maire, Participex et Massilly Holding qu'il contrôle) possède plus de 20% du capital et plus de 20% des droits de vote de la société;
- La société Participex, contrôlée par Monsieur Patrick Bindschedler, possède plus de 10% du capital de la société et des droits de vote.
- Récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société par les dirigeants, les personnes assimilées et leurs proches au cours de l'exercice (article L 621-18-2 du Code Monétaire et Financier)
 - Au cours de l'exercice 2010, la société Gustave Maire SC, contrôlée par Monsieur Patrick Bindschedler a déclaré avoir acquis 886 actions Cofigeo.
 - Au cours de l'exercice 2010, la société Participex, contrôlée par Monsieur Patrick Bindschedler a déclaré avoir acquis 827 actions Cofigeo.

M. Patrick Bindschedler détient (directement ou indirectement), au 31 mars 2011, 16 711 actions représentant 22.45 % du capital et 23.31% des droits de vote net de la société. Monsieur Patrick Bindschedler a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance au cours du deuxième semestre 2010.

> Achat par la société de ses propres actions

Le Directoire a utilisé au cours de l'exercice l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2010, de la manière suivante :

Nombre d'actions achetées en 2010 :

Nombre d'actions au 31/12/10 :

Valeur des actions au 31/12/10 au cours d'achat :
Valeur nominale des actions au 31/12/10 :

Fraction du capital détenu au 31/12/10 :
Nombre d'actions appulées au cours des 24 derniers mois

Nombre d'actions appulées au cours des 24 derniers mois

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois au titre des précédents programmes de rachat d'actions : 0 (1)

Nous vous proposons de reconduire l'autorisation pour une nouvelle période de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée et d'autoriser votre société, par l'intermédiaire de son Directoire, à poursuivre les objectifs du précédent programme, à savoir par ordre de priorité:

L'annulation de tout ou partie des actions acquises à des fins d'optimisation des

fonds propres et du résultat net par action ; La remise à titre d'échange ou de paiement, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe de la société en vue d'en minimiser le coût d'acquisition ou d'améliorer plus généralement les conditions d'une transaction;

L'animation du marché des titres de la société COFIGEO, étant réalisée par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

et de reconduire l'autorisation aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat :

530€

Nombre maximum d'actions pouvant être acquises :

7 445

Montant maximum des achats:

3 945 850 €

Nous vous rappelons par ailleurs que les actions auto détenues ont été affectées comme suit:

- Annulation de tout ou partie des actions acquises : o actions 1
- Conservation pour une remise ultérieure de tout ou partie des actions acquises dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : 500 actions
- Animation du marché des titres : 500 actions

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES A L'ACTIONNARIAT

Nous vous signalons que les actions détenues par le personnel de la société dans le cadre des dispositions prévues par l'article L 225-102 du Code de Commerce, représentaient au 31 décembre 2010, 0% du capital.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Membres du Directoire :

M. Jérôme FOUCAULT - Président, a été renouvelé à la fois dans son mandat de membre et de Président du Directoire lors du Conseil de Surveillance du 15 mars 2010 pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 14 mars 2014.

M. Mathieu THOMAZEAU - Directeur Général, a été renouvelé à la fois dans son mandat de membre du Directoire et de Directeur Général lors du Conseil de Surveillance du 15 mars 2010 pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 14 mars 2014.

¹ Les 5 047 actions précédemment affectées à cet objectif ont été annulées le 21 février 2008

Membres du Conseil de Surveillance au 31 mars 2011:

- M. Hubert FOUCAULT Président, a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2006 pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.
- M. Bruno LEMAISTRE Vice-Président, a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2006 pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Mme. Anne GARDAIR – Membre du Conseil de Surveillance, a été nommée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2006 pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

- M. Philippe FOUCAULT Membre du Conseil de Surveillance, a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2006 pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.
- M. Jacques HUBERT Membre du Conseil de Surveillance, a été nommé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2006 pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

La société Financière des Minquiers (ex. MPF) représentée par M. Alexis CHEVRIERE – Membre du Conseil de Surveillance, a été nommée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 avril 2006 pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

M. Maxime DARGEGEN – Membre du Conseil de Surveillance, a été nommé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 mai 2007 pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

Membres du Conseil de Surveillance ayant démissionné depuis le 11 mai 2010:

- M. Patrick BINDSCHEDLER A démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance en date du 2 septembre 2010.
- M. Olivier FOUCAULT A démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance en date du 3 mars 2011.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le mandat de la société SEREC-AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, a été renouvelé par l'AGM du 24 juin 2005. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Le mandat de la société SECAP, Commissaire aux Comptes titulaire, a été renouvelé par l'AGM du 24 juin 2005. Il prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

La société G.B.A AUDIT&FINANCE a été nommée Commissaire aux Comptes suppléant par l'AGM du 24 juin 2005. Elle est le suppléant de la société SEREC-AUDIT et son mandat prendra fin en même temps que celui de cette dernière, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

La société FAREC a été nommée Commissaire aux Comptes suppléant par l'AGM du 24 juin 2005. Elle est le suppléant de la société SECAP et son mandat prendra fin en même temps que celui de cette dernière, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions légales, vous trouverez ci-dessous la liste des postes et mandats exercés par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance dans d'autres sociétés.

NOM - PRENOM	SOCIETES DANS LESQUELLES DES FONCTIONS SONT EXCERCEES				
ADRESSE	FONCTIONS	SOCIETES			
Hubert FOUCAULT 236 boulevard Saint Germain 75007 PARIS	Président du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance	COFIGEO MASSILLY HOLDING			
Financière des Minquiers 69 boulevard Haussmann 75008 Paris Rep. par A. CHEVRIERE	Membre du Conseil de Surveillance	COFIGEO GFI CA DSO CA LORMAFER CA			

Philippe FOUCAULT 3 Rue du Louvre 75001 PARIS	Membre du Conseil de Surveillance	COFIGEO
Anne GARDAIR 66 Rue du Général Leclerc 92270 BOIS COLOMBES	Membre du Conseil de Surveillance	COFIGEO
Jacques HUBERT		
1 rue de la Plage	Membre du Conseil de	
44740 Batz sur Mer	Surveillance	COFIGEO
Bruno LEMAISTRE	Président de SAS	MEDITERRANEENNE DE
147 Promenade de la corniche J.Kennedy		SALAISON BOIZET - BOIZET NORD – ACEVIA
13007 MARSEILLE	Vice Président du Conseil de Surveillance	COFIGEO
Maxime DARGEGEN		
28 chemin de la Curie	Membre du Conseil de	COFIGEO
46100 FIGEAC	Surveillance	
Jérôme FOUCAULT	Président du Directoire	COFIGEO
3 rue Blaise Desgoffe	Président de SAS	RAYNAL et ROQUELAURE
75006 PARIS		RAYNAL et ROQUELAURE PROVENCE
	Membre du Conseil de Surveillance	MADRANGE
Mathieu THOMAZEAU	Membre du Directoire	COEIGEO
5 rue Molitor	Directeur Général	COFIGEO
75016 PARIS		

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social.

- M. Hubert FOUCAULT a perçu au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 0 euros. M. Bruno LEMAISTRE au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de
- Surveillance, la somme de 2 187 euros.
- M. Philippe FOUCAULT a perçu au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 2 187 euros.

- M. Patrick BINDSCHEDLER a perçu au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 2 187 euros.
- La société MPF représentée par M. Edouard FOUCAULT a perçu au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 2 187 euros.
- M. Jacques HUBERT au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 2 187 euros.
- Mme. Anne GARDAIR au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 2 187 euros.
- M. Olivier FOUCAULT au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 2 187 euros.
- M. Maxime DARGEGEN au titre de l'année 2010 en tant que membre du Conseil de Surveillance, la somme de 2 187 euros.
- M. Jérôme FOUCAULT a perçu au titre de l'année 2010, la somme nette imposable de 142 087 €.
- M. Mathieu THOMAZEAU a perçu au titre de l'année 2010, la somme nette imposable de 99 308 euros.

En application de l'article L 225-102-1, al. 2 du Code de Commerce, nous vous indiquons également le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chaque mandataire social de la Société a reçu au titre de l'exercice écoulé de la part des sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L 233-16 du Code de Commerce : Néant

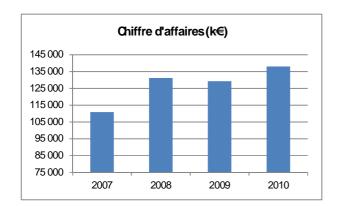
En application de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons que parallèlement à leurs mandats sociaux du Directoire, Messieurs Jérôme Foucault et Mathieu Thomazeau, respectivement Président et Membre du Directoire, bénéficient d'une indemnité en cas de cessation contrainte de leur mandat dont le versement est subordonné à des conditions de performance appréciées au niveau du Groupe. Le versement de cette indemnité est soumis au respect de [2] au moins des [3] conditions suivantes :

- Une évolution du chiffre d'affaires au moins équivalente à celle du marché. (Base IRI)
- Un résultat opérationnel de l'année N supérieur ou égal à la moyenne des résultats opérationnels des quatre dernières années (durée du mandat social) :
 RO (N) => (RO (n-1) + RO (n-2) + RO (n-3) + RO (n-4)) / 4
- Un résultat net consolidé au moins équivalant à 75% du résultat net budgété et validé en Conseil de Surveillance.

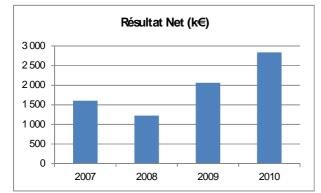
Le montant de cette indemnité sera égal à 2 fois la somme de la rémunération fixe perçue au titre des 12 derniers mois précédant la rupture. L'approbation de cette résolution est requise à chaque renouvellement de mandat.

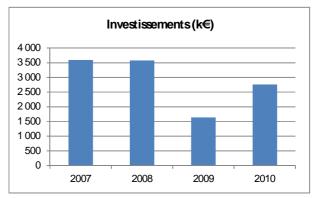
Nous espérons que les résolutions que nous vous proposons recevront votre agrément et que vous voudrez bien les adopter.

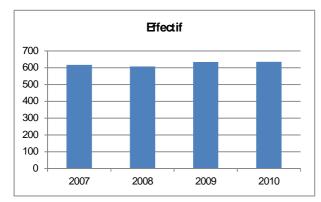
A.2 - CHIFFRES CLÉS

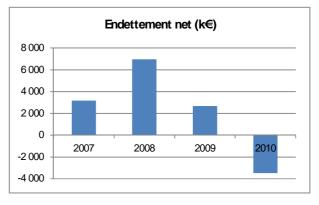












A.3 - HONORAIRES DES CONTROLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

	SEREC	AUDIT	SECAP		
	Montan	$t \in (HT)$	<i>Montant</i> € (<i>HT</i>)		
	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2009	
Audit					
. Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : - Emetteur - Filiales intégrées globalement Frais annexes dans le cadre des missions d'audit (contribution H3C, frais chancellerie, déplacement,)	14 300 100 100	13 910 97 000	14 300	13 910	
TOTAL	114 400	110 910	14 300	13 910	

A.4 - TABLEAU DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2006	2007	2008	2009	2010
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en K€)	1 272	1 272	1 191	1 191	1 191
Nombre d'actions ordinaires	79 500	79 500	74 453	74 453	74 453
<i>OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE (en K€)</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	531	533	628	658	710
Résultat avant impôts, amortissements & provisions	-1 012	-108	459	689	1 178
Impôt sur les bénéfices		65	-591	-827	837
Résultat après impôts, amortissements & provisions	-1 016	2 446	1 045	1 699	294
Résultat distribué	318	318	372	372	447
RESULTAT PAR ACTION (en €)					
Résultat après impôts, mais avant amortissements & provisions	-12,72	-2,17	14,10	20,36	4,58
Résultat après impôts, amortissements & provisions	-12,77	30,77	14,03	22,82	3,94
Dividende attribué à chaque action	4	4	5	5	6
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	3,5	2	2	3	3
Montant de la masse salariale (en K€)	245	188	259	268	530
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (en K€)	108	78	104	117	220

MONTANT (en K€)				2010	2009	2008
ACTIF	Note	BRUT	AMORT & PROV	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ						
IMMOBILISATIONS	B3.2.1/B3.1.3					
INCORPORELLES	B3.2.1/B3.1.3	4				
Concessions, brevets & droits similaires		1	1			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	B3.2.2/B3.1.4					
Autres immobilisations corporelles		17	9	8	4	5
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres de participation	B3.2.3/B3.1.5	11 315	152	11 162	11 162	11 162
Prêts	B3.2.3	1 633		1 633	2 134	848
Autres immobilisations financières	B3.2.3	10		10	3 004	3 811
TOTAL (I)		12 976	162	12 813	16 304	15 827
ACTIF CIRCULANT						
CRÉANCES	B3.1.6					
Clients et comptes rattachés	B3.2.4	289		289	233	153
Autres créances	B3.2.5	150		150	2 095	8 669
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement	B3.1.7/B3.2.6/B	10 252		10 250	6 046	1 410
Dont actions propres : 142 K€	2.1.7	12 352		12 352	0 040	1 419
Disponibilités		17		17	183	245
COMPTE DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avance		26		26	12	19
TOTAL (II)		12 834		12 834	8 568	10 505
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		25 809	162	25 647	24 872	26 332
TOTAL OLNEKAL (I + II)		43 009	102	23 047	240/2	20 332

MONTANT(en K€)	Note	Avai	Avant répartition		
PASSIF		2010	2009	2008	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	B3.2.7	1 191	1 191	1 191	
Primes d'émission, de fusion, d'apport,					
Écarts de réévaluation	B3.2.8	716	716	716	
Réserve légale		176	176	176	
Autres réserves	B3.2.8/B3.2.9	11 400	10 400	9 824	
Report à nouveau		371	113	11	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		294	1 699	1 045	
Provisions règlementées		57	17		
TOTAL (I)	B3.2.10	14 206	14 313	12 964	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	B3.1.8/B3.2.11			200	
Provisions pour charges		9	4	6	
TOTAL (II)		9	4	206	
DETTES					
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	B3.2.12	1 633	2 134	848	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	B3.2.13	103	81	199	
Dettes fiscales et sociales	B3.2.14	1 668	387	71	
Autres dettes	B3.2.15	7 987	7 913	12 035	
COMPTE DE					
REGULARISATION					
Produits constatés d'avance	B3.2.16	40	40	9	
TOTAL (III)		11 432	10 555	13 162	

B 2 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

MONTANT (en K€)		Exercice clos		
	Note	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - biens				
- services		710	658	628
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	B3.3.1	710	658	628
Reprises s/amortissements & provisions,	ВЗ.З.2	99	94	194
transferts de charges Autres produits	B3.3.3	458	459	413
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		1 266	1 211	1 234
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	B3.3.4	302	452	633
Impôts, taxes et versements assimilés		63	66	72
Salaires et traitements	B3.3.5	530	268	259
Charges sociales	B3.3.5	220	117	104
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur actif circulant : dotations aux provisions		2	2	2
Pour risques et charges : dotations aux provisions		6		3
Autres charges	B3.3.6	24	21	22
TOTAL DES CHARGES	В3.3.0	1 146	925	1 094
D'EXPLOITATION (II)			720	1 02 1
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		120	286	140
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des autres valeurs mobil.& créances de l'actif immob.		1 087	603	587
Autres intérêts et produits assimilés		128	210	430
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	B3.3.7	1 215	813	1 018
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements & provisions				
Intérêts et charges assimilés		164	175	590
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	B3.3.8	164	175	590
2-RÉSULTAT FINANCIER (III				
- IV)		_ 1 051	637	428

3 - RÉSULTAT COURANT AVAN IMPOTS (I - II + III - IV)	NT .	1 171	923	568
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels s/opérations de gestion	B3.3.9			
Produits exceptionnels s/opérations en capital	B3.3.10		9	9
Reprises sur provisions & transferts de charges	B3.3.11		200	200
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			209	209
CHARGES EXCEPTIONNELLES				_
Charges exceptionnelles s/opérations de gestion	B3.3.9		250	
Charges exceptionnelles s/opérations en capital	B3.3.10		-6	124
Pour risques & charges : dotations aux provisions	B3.3.11	40	17	200
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		40	260	324
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEI VIII)	L (VII -	-40	-51	-115
Impôts sur les bénéfices	B3.3.13/B3.3.12	837	-827	-591
$TOTAL\ DES\ PRODUITS\ (I + III + V)$		2 482	2 233	2 461
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI		2 188	534	1 416
+ VII) 5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total produits - total des charges)	l des	294	1 699	1 045

B 3.1 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

B 3.1.1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE -

Néant

B 3.1.2 - PRINCIPES GÉNÉRAUX -

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

B 3.1.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES -

Il s'agit de logiciels amortis sur 3 à 5 ans en linéaire.

B 3.1.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES -

"Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires inclus.

Les durées moyennes d'amortissements retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles, bien que constituant des coûts directement attribuables à leur acquisition, sont comptabilisés en charge conformément à l'option offerte par le plan comptable général.

B 3.1.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES -

Les immobilisations financières ont fait l'objet d'une réévaluation selon la loi de 1976 en décembre 1979 (valeur 1976).

a) Titres de participation :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat y compris frais de droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de participation. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité laquelle est déterminée en fonction de la quote-part de situation nette, du prix du marché ou des perspectives de rentabilité.

b) Prêts:

Les prêts sont dépréciés lorsque la probabilité de remboursement n'est pas certaine.

B 3.1.6 - CRÉANCES -

a) Créances clients :

Les créances sont valorisées à leur valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

b) Autres créances:

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la probabilité de récupération est incertaine.

B 3.1.7 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT -

Pour les titres cotés une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure à la valeur boursière.

B 3.1.8 - PROVISION POUR INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE -

Le calcul de l'indemnité de départ en retraite (méthode rétrospective) effectué sur les bases de la convention collective prend en compte :

- l'ancienneté,
- l'âge,
- le salaire,
- la probabilité d'être en vie et d'être présent à l'âge du départ en retraite.

B 3.2 - NOTES SUR LE BILAN

B 3.2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

MONTANTS (EN K€)	AU	2010		20	009		2008
	31/12/2010	AUGM.	DIMIN.	AUGM.	DIMIN.	AUGM.	DIMIN.
Brut	1	0	0		0	0	0
Amortissements	1	0	0		0	0	0

B 3.2.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	AU	2010		20	009		2008
	31/12/2010	AUGM.	DIMIN.	AUGM.	DIMIN.	AUGM.	DIMIN.
Brut	17	5	0	1	8	5	0
Amortissements	9	2	0	2	8	2	4

B 3.2.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

a) Titres de participation

MONTANTS (EN K€)	2	2010		2009		2008
	BRUT	DEPRECIAT.	BRUT	DEPRECIATION	BRUT	DEPRECIAT.
Report antérieur	11 315	152	11 315	152	11 315	152
Diminution						
TOTAL (1)	11 315	152	11 315	152	11 315	152

⁽¹⁾ détail de la réévaluation au B3.2.8

b) Autres immobilisations financières

MONTANTS EN K€	2010	2009	2008
Prêts	1 633	2 134	848
Dépôts et cautionnements divers (1)	10	3 004	3 811
TOTAL	1 643	5 138	4 659
Dont : A - 1 an	516	3503	1440
A + 1 an	1 117	1 634	3 220
Dont Entreprises liées	1 633	2134	848
(1) Dont 2 992 k€ de valeurs mobilières nanties en garantie de cautions bancair	res accordées pour le com	pte de Cofigéo :	
au titre de la garantie de passif dans le cadre de la cession des titres Entr'acte			500
au titre du crédit vendeur dans le cadre de l'opération d'acquisition du fonds de commerce "sauce tomates" pour pâtes de "Nestlé France".		2 992	3 300

B 3.2.4- CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Montant on En Dononcias	289	233	152
Montant en fin d'exercice	289	255	153
Dont : Entreprises liées	289	233	153

B 3.2.5- AUTRES CRÉANCES

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Etat IS	133	57	433
Etat TVA	16	14	38
Entreprises liées :			
- Compte de gestion Trésorerie R&R	0	1 474	7 545
- C/C intégration fiscale R&R	0	546	651
Divers	1	3	2
MONTANT EN FIN D'EXERCICE	150	2 095	8 669
DEPRECIATION			
Dont : A - 1 an	150	2 095	8 669

B 3.2.6- VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Montant brut en fin d'exercice	12 352	9 038	5 219
Dont Actif immobilisé (VMP nanties)		2 992	3 800
Dont actions propres	142	142	142
Dont OPCVM	12 210	8 896	5 078
Valeurs d'inventaire en fin d'exercice	12 545	9 152	5 356
Nombre d'actions propres	1 000	1 000	1 000
Mouvements actions propres: En no	mbre 0	0	-5 047
En K	€ 0	0	-671

B 3.2.7 - **CAPITAL**

La valeur nominale des titres est de 16 €

CATEGORIES DE TITRES		NOMBRE DE TITRES			
	2010	2009	2008		
Actions ordinaires nominatives	52 383	48 514	44 879		
Actions ordinaires au porteur	21 070	24 939	28 574		
Actions propres	1 000	1 000	1 000		
TOTAL	74 453	74 453	74 453		

Au 31 mars 2011 le nombre d'actions nominatives détenues depuis plus de deux ans par un même actionnaire et bénéficiant d'un droit de vote double est de 46 354 actions. En conséquence le nombre de droits de vote bruts de la société en date du 31 mars 2011 est de 119 807. Le principal actionnaire est la société Financière des Minquiers (ex MPF) qui détient plus du tiers des actions et des droits de vote.

B 3.2.8 - RÉSERVES

Ecarts de réévaluation (réévaluation légale 1976)

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Titres société RAYNAL & ROQUELAURE	716	716	716
TOTAL	716	716	716

Le montant des autres réserves d'un montant de $11\,400\,k$ comprend une quote part indisponible correspondant au coût d'achat par la société de ses propres actions soit $142\,k$ au $31\,$ décembre 2010.

B 3.2.9- AFFECTATION DU RESULTAT

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
ORIGINES			
Résultat de l'exercice	294	1 699	1 045
Prélèvement sur les réserves (1)	824		
Report à nouveau	371	113	11
TOTAL	1 489	1 812	1 056
AFFECTATION			
Report à nouveau		365	113
Autres réserves		1 000	576
Dividendes	1 489	447	367
TOTAL	1 489	1 812	1 056

⁽¹⁾ Poste « autres réserves »

B 3.2.10- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
	-		
Capitaux propres à la clôture de l'exercice n-1 avant affectation	12 614	11 919	10 512
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	1 699	1 045	2 446
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice n	14 313	12 964	12 958
Variations en cours d'exercice :			
Variation du capital			-81
Variation des primes, réserves, report à nouveau	-441	-367	-958
Variation des provisions règlementées et subventions d'équipement	40	17	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice n avant résultat	13 912	12 614	11 919

B 3.2.11- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

TOTAL

Situation et mouvements (en K€)	Provision au début de l'exercice	Augmentation Dotation de l'exercice	Dimin Montant utilisé	ution Montant non utilisé	Provision à la fin de l'exercice
Indemnités départ en retraite	4	5			9
T: 144			2010		
Fiscalité			2010		
Indemnités départ en retraite			9		

B 3.2.12 - EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Emprunt auprès d'un Ets de crédit	1 633	2 134	848
Solde créditeur des banques	1	1	
TOTAL	1 633	2 134	848
Dont: A - 1 an	526	512	139
Entre 1 et 5 ans	1 107	1 623	709
Plus de 5 ans			

B 3.2.13 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Montant en fin d'exercice	103	81	199
Dont charges à payer :			
- Publication	12	11	17
- Honoraires	84	64	63
- Commissions sur transaction			111
– Divers	1	6	2
Dont : A - 1 an	103	81	199

B 3.2.14 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Personnel	220	11	25
Organismes sociaux	136	46	40
État T.V.A.	33	13	
État Autres	1 279	316	6
TOTAL	1 668	387	71
Dont : A - 1 an	1 668	387	71
Personnel - prime à payer	280		
Congés à payer	29	16	13
Charges fiscales à payer	1 279	316	6

B 3.2.15 - AUTRES DETTES

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Comptes de gestion de trésorerie filiales :			
- Compte de gestion de trésorerie R&R Provence	6 875	7 839	11 571
- Compte de gestion de trésorerie R&R	514	1	
Comptes courant intégration fiscale :			
Compte courant R&R	507	51	430
- Compte courant R&R Provence	69	2	7
Jetons de présence	19	18	17
Créditeurs divers	3	2	9
TOTAL	7 987	7 913	12 035
Dont : A - 1 an	7 987	7 913	12 035
Charges à payer	19	18	25
Entreprises liées	7 965	7 894	12 008

B 3.2.16 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Plus value sur lease back			9
Loyer immobilier	40	40	
TOTAL	40	40	9

B 3.2.17 - INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	QUANTITE	MONTANTS (EN K€)
COFIGEO - Actions propres	1 000	142
OPCVM Trésorerie (CIC)	46,796	2 992
OPCVM Trésorerie (CIC)	107,073	6 913
OPCVM trésorerie (CA)	149	1 518
OPCVM FCP (CIC)	28	787
TOTAL		12 352

B 3.3 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

B 3.3.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Production vendue de services :			
- RAYNAL & ROQUELAURE PROVENCE	302	300	263
- RAYNAL & ROQUELAURE	407	357	365
TOTAL	710	658	628

B 3.3.2 - PROVISIONS ET REPRISES D'EXPLOITATION ET TRANSFERT DE CHARGES

MONTANTS (EN K€)	2010		200	9	200	08
_	REPRISE .	DOTATION	REPRISE	DOTATION	REPRISE	DOTATION
Transfert charges	99		92		194	
Provision sur créances						
Prov. indemnités départ en retraite		6	2			3
TOTAL	99	6	94		194	3

B 3.3.3 - AUTRES PRODUITS

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Loyers	458	451	413
Divers		8	
TOTAL	458	459	413

B 3.3.4 - SALAIRES & CHARGES SOCIALES

a) Rémunérations des dirigeants

Le montant des rémunérations nettes et des avantages de toute nature versés aux membres des organes de direction, d'administration et de surveillance s'élève à 238 k€ dont 17 k€ au titre des jetons de présnce. Lors du renouvellement des mandats sociaux du Directoire, le Conseil de Surveillance a décidé dans le cadre des dispositions de l'article L 225-42-1 du Code de commerce, d'attribuer à Messieurs Jérôme Foucault et Mathieu Thomazeau, respectivement Président et Membre du Directoire, une indemnité en cas de cessation contrainte de leur mandat dont le versement est subordonné à des conditions de performance appréciées au niveau du Groupe.

b) Effectifs salariés

	2010	2009	2008
Cadres & dirigeants	2	2	2
Agent de maîtrise	1	1	
TOTAL	3	3	2

B 3.3.5 - AUTRES CHARGES

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Jetons de présence	17	18	18
Divers	6	3	4
TOTAL	24	21	22

B 3.3.6 - PRODUITS FINANCIERS

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Produits de participations	1 019	550	498
Produits financiers de placement	128	189	220
Intérêts des prêts	68	53	38
Intérêts de compte de gestion de trésorerie		21	262
TOTAL	1 215	813	1 018
Dont Entreprises liées :	1 087	624	798

B 3.3.7 - CHARGES FINANCIERES

MONTANTS (EN K€)	2010	2009	2008
Intérêts d'emprunt	66	51	36
Intérêts de compte de gestion de trésorerie	99	125	553
TOTAL	164	176	590
Dont Entreprises liées :	98	125	552

B 3.3.8 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS DE GESTION

MONTANTS (EN K€)	2010		20	09	2008		
-	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	
Charges protocole Cession Entracte		0		250			
TOTAL				250			

B 3.3.9 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS DE CAPITAL

	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES
Cession titres ENTRACTE				-21		124
Divers			9	14	9	
TOTAL			9	-6	9	124

B 3.3.10 - PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES EXCEPTIONNELLES

MONTANTS (EN K€)	2010	20	09	2008		
	PRODUITS CHARGE	S PRODUITS	CHARGES	PRODUITS	CHARGES	
Provision pour risque - cession Entr'acte		200		200	200	
Amortissements dérogatoires	4	0	17			
TOTAL	4	0 200	17	200	200	

B 3.3.11 - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

a) Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	
Provisions règlementées :	57
TOTAL	57
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
. Contribution sociale de solidarité	2
. Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	193
. Indemnités de départ à la retraite	9
-	
TOTAL	204
	201

b) Ventilation de l'impôt

	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS [(+) produit, (-) charge]
Résultat courant	1 171	
Résultat exceptionnel (et participation)	-40	
Résultat comptable	-543	-837

B 3.3.12 - INTÉGRATION FISCALE

La société COFIGEO a exercé l'option pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code général des impôts.

Le Groupe COFIGEO a choisi de régler le mode de répartition financière de l'ensemble des conséquences de l'intégration fiscale dans le cadre d'une convention dite « de neutralité et de l'administration ».

Il est retenu le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, chaque société du groupe doit constater dans ses comptes pendant toute la durée de l'intégration une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et d'imposition forfaitaire annuelle, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

le périmètre d'intégration fiscale comprend les sociétés suivantes :

- COFIGEO
- RAYNAL & ROQUELAURE
- RAYNAL & ROQUELAURE PROVENCE

B 3.4 - AUTRES INFORMATIONS

a) Cautions, avals et garanties (en K€)

CATEGORIES		2010	2009	2008
ENGAGEMENTS DONNÉS				
Avals et cautions		1 174	1 174	1 174
Plafond de garantie de passif				1 000

b) Dettes garanties par des sûretés réelles (en K \in): Néant

B 3.4.2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en K€)	Capital (en K€)	Réserve report à nouveau avant affectation résultat	Quote- part capital détenue en %	Valeur comptable titres détenus		Prêts & avances consentis aux sociétés non encore remboursés	Montant caution & avals donnés par la société	C.A. HT	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés par la Ste
				BRUT	NET					

Renseignements

Détaillés

Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société) :

RAYNAL & ROQUELAURE										
2010	3 024	11 655	100,00	10 162	10 162	1 058	2 992	174 873	1580	
2009	3 024	10 651	100,00	10 162	10 162	3 388	2 992	164 973	2035	
2008	3 024	9 405	100,00	10 162	10 162	7 508	3 300	253 840	1662	
_										
RAYNAL & ROQ PROVENCE	QUELAURE									
2010	20 723	1 492	100,00	1 000	1 000	575		74 121	2003	
2009	20 723	2 275	100,00	1 000	1 000	715		73 300	-789	
2008	20 723	3 094	100,00	1 000	1 000	841		95 252	-780	

B 3.4.3 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE SOCIAL

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net	294	1 699	1 045
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	48	-183	-4
+/- Plus-values et moins values de cession			124
Capacité d'autofinancement (A)	341	1 516	1 164
+/- Impôts versé (B)	-310		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)	1 470	271	-259
Flux net de trésorerie généré par l'activité $(D) = (A + B + C)$	1 502	1 787	905
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-5	-1	-5
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			-124
+/- Variation des prêts et avances consentis	3 494	-478	128
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (E)	3 489	-479	
+/- Rachats et reventes d'actions propres			-671
- Dividendes versés aux actionnaires de la sté mère	-441	-367	-367
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		1 500	
- Remboursements d'emprunts	-501	-214	-127
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	2 092	2 337	-3 662
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	1 150	3 256	-4 828
Variations de trésorerie ($D + E + F$)	6 141	4 563	-3 923
Trésorerie d'ouverture	6 228	1 664	5 587
Trésorerie de clôture	12 369	6 228	1 664

C 1 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SEREC AUDIT Commissaire aux Comptes 21, rue Leriche 75015 PARIS S E C A P Commissaire aux Comptes 43, boulevard Malesherbes 75008 PARIS

COFIGEO

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance 28, boulevard Kellermann 75013 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COFIGEO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note intitulée « IMMOBILISATIONS FINANCIERES » incluse dans le chapitre des principes et méthodes comptables de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 8 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

SEREC AUDIT SECAP

Dominique GAYNO Denis WIRION

D 1 - BILAN CONSOLIDÉ

(en K€)				
ACTIF	Note	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF NON-COURANT				
Immobilisations incorporelles	D5.3.1/D5.5.2	2 165	2 220	2 274
Immobilisations corporelles	D5.3.2/D5.5.2	22 368	22 451	23 668
Immeuble de placement	D5.3.2/D5.5.2	1 094	1 131	1 169
Créances et autres actifs financiers	D5.3.3	42	18	2 518
TOTAL ACTIF NON COURANT		25 669	25 820	29 628
ACTIF COURANT		20 000	20 020	27 020
	5.0.5	24.555	10.250	20.21.5
Stocks et en-cours	D5.3.5	24 577	19 269	20 215
Clients et comptes rattachés		20 702	20 388	29 018
Autres actifs courants	D5.3.6	3 984	7 247	8 281
Trésorerie et équivalents de trésorerie	D5.3.7	13 392	7 680	2 202
TOTAL ACTIF COURANT		62 654	54 584	59 716
TOTAL ACTIF		88 323	80 403	89 344
(en K€)		<u> </u>		
- PASSIF	Note	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis		1 191	1 191	1 191
Réserves consolidées		40 672	39 050	38 195
Titres en autocontrôle		-142	-142	-142
Résultat de l'exercice		2 840	2 063	1 222
TOTAL CAPITAUX PROPRES		44 562	42 162	40 467
PASSIF NON COURANT		_		
		7 395	7 809	6 972
Emprunts et dettes financières à long terme	D5.3.8.2 D5.3.8.1	2 026	1 916	1 990
Provisions à long terme	D5.3.4	2 748	2 708	1 987
Impôts différés	D5.3.4 D5.3.9	144	194	216
Autres passifs	D3.3.7			
TOTAL PASSIF NON COURANT		12 314	12 626	11 165
PASSIF COURANT				
Fournisseurs et comptes rattachés		20 922	15 797	28 417
Dettes bancaires à court terme	D5.3.7		202	27
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	D5.3.8.2	2 529	2 349	2 168
Provisions à court terme	D5.3.8.1	270	220	260
Autres passifs	D5.3.9	7 727	7 047	6 840
TOTAL PASSIF COURANT		31 448	25 615	37 712
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		88 323	80 403	89 344

D 2 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en K€)	Note	31/12/2010	%	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Produits des activités ordinaires	D5.4.1/D5.5.2 /D5.2.11	138 040	100,00	129 319	100,00	131 137	100,00
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-125	-0,09	3 055	2,36	-3 612	-2,75
Produits locatifs des immeubles de placement	D5.4.2	458	0,33	451	0,35	413	0,31
Achats consommés		-74 818	-54,20	-75 124	-58,09	-73 041	-55,70
Charges de personnel	D5.4.3	-25 178	-18,24	-24 037	-18,59	-23 815	-18,16
Charges externes		-28 363	-20,55	-24 443	-18,90	-23 228	-17,71
Impôts et taxes		-2 634	-1,91	-2 738	-2,12	-2 738	-2,09
Dotation aux amortissements	D5.5.2	-2 605	-1,89	-2 697	-2,09	-2 928	-2,23
Dotation aux provisions	D5.5.2	-11	-0,01	-326	-0,25	-179	-0,14
Autres charges et produits d'exploitation		-313	-0,23	-238	-0,18	55	0,04
Autres produits et charges opérationnels	D5.4.4	0	0,00	0	0,00	0	0,00
RÉSULTAT OPERATIONNEL		4 450	3,22	3 221	2,49	2 066	1,58
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		183		227		126	
Coût de l'endettement financier brut		-367	-0,27	-379	-0,29	-288	-0,22
Coût de l'endettement financier net	D5.4.5	-184		-151		-162	
Autres produits et charges financiers		0		0		0	
Charge d'impôt	D5.4.6	-1 426		-978		-558	
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		2 840		2 092		1 346	
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	D5.4.7/D5.5.2	0		-29		-124	
RÉSULTAT NET		2 840	2,06	2 063	1,60	1 222	0,93
dont:							
Part du groupe		2 840		2 063		1 222	
RÉSULTAT PAR ACTION (en €)		38,15		27,71		16,41	
RÉSULTAT DILUE PAR ACTION (en €)		38,15		27,71		16,41	
Don't word do Co.		2 840		2 063		1 222	
Dont part du Groupe Dont part des intérêts minoritaires		0		0		0	
Part des interess infineritation		·					

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
RÉSULTAT NET	2 840	2 063	1 222
. Ecart de conversion	0	0	0
. Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	0	0
. Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0
. Réévaluation des immobilisations	0	0	0
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies Quote-part des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux	0	0	0
propres des entreprises mises en équivalence	0	0	0
. Impôts	0	0	0
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	0	0	0
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 840	2 063	1 222
Dont part du Groupe	2 840	2 063	1 222
Dont part des intérêts minoritaires	0	0	0

D 3 -TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net consolidé	2 840	2 063	1 222
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 765	2 582	2 989
+/- Autres produits et charges calculés	-39	-20	-33
+/- Plus-values et moins values de cessions	299	247	-6
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	5 866	4 872	4 172
+ Coût de l'endettement financier net	184	151	162
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 522	978	621
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (\mathbf{A})	7 572	6 002	4 954
+/- Impôts versés (B)	-310	0	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)	230	-65	-3 988
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux investissements (D)	-947	-298	-600
Flux net de trésorerie généré par l'activité $(E) = (A + B + C + D)$	6 545	5 638	367
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 759	-1 639	-3 579
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	4	10
+/- Incidence de la variation de périmètre	0	0	-124
+/- Variation des prêts et avances consentis	1	808	54
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (F)	- 2 753	-1 636	-3 639
- Dividendes versés aux actionnaires de la sté mère	-441	-367	-367
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	2 074	3 557	2 416
- Remboursements d'emprunts	-2 319	-2 546	-1 964
- Intérêts financiers nets versés	-184	-151	-162
+/- Autres flux liés aux opérations de financement	2 992	808	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 122	1 301	-77
Variations de trésorerie	5 914	5 303	-3 349
Trésorerie d'ouverture	7 478	2 175	5 524
Trésorerie de clôture	13 392	7 478	2 175

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie brute (a)	13 392	7 680	2 202
Solde débiteurs et concours bancaires courants (b)	0	202	27
Trésorerie nette $\mathbb{O} = (a) - (b)$	13 392	7 478	2 175
Endettement financier brut (d)	9 924	10 158	9 140
Endettement financier net (d) - ©	-3 468	2 680	6 965

D4-TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultat consolidés	Total groupe
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2007	1 272	0	-813	39 153	39 612
Opérations sur titres auto-détenus	-81		671	-591	0
Dividendes				-367	-367
Résultat net de l'exercice				1 222	1 222
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2008	1 191	0	-142	39 417	40 467
Dividendes				-367	-367
Résultat net de l'exercice				2 063	2 063
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	1 191	0	-142	41 113	42 162
Dividendes				-441	-441
Résultat net de l'exercice				2 840	2 840
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010	1 191	0	-142	43 512	44 562

D 5.1 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION -

D 5.1.1 - VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Aucune variation du périmètre n'est constatée sur l'exercice.

D 5.1.2 - ENTREPRISES CONSOLIDÉES

					MÉTHODE
NOM	ADRESSE DU	- %1	% DE CONTRÔLE		de
_	SIÈGE SOCIAL	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	CONSOLIDATION
COFIGEO	28 boulevard Kellermann	Société	Société	Société	
	75013 PARIS	Mère	Mère	Mère	
	SIREN 542 076 633				
RAYNAL &	Av Raynal & Roquelaure				
ROQUELAURE	12700 CAPDENAC GARE SIREN 426 080 081	100	100	100	IG
RAYNAL &	Av Raynal & Roquelaure				
ROQUELAURE	12700 CAPDENAC GARE	100	100	100	IG
PROVENCE	SIREN 444 399 935				

IG: Intégration globale

D 5.1.3 - ENTREPRISES NON CONSOLIDÉES

La société YATOO PARTOO est en cours de liquidation judiciaire.

D 5.1.4 - DATE DE CLOTURE

Les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 31 décembre.

D 5.2 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES -

D 5.2.1 - PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés sont établis suivant les normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2009.

Par ailleurs:

- toutes les normes et interprétations d'application obligatoire en IFRS en 2010, ayant déjà été adoptées par l'Union Européenne, ont été appliquées dans les états financiers au 31 décembre 2010 ;

Selon IAS 1 révisée, les mouvements comptabilisés en capitaux propres (tels que les écarts de conversion et les variations de juste valeur des instruments financiers n'affectant pas le résultat net) doivent être séparés des transactions avec ou entre les actionnaires. Un nouvel état "Etat du résultat global" reprenant ces éléments est désormais intégré dans les états financiers consolidés.

Conformément à l'option laissée par IAS 1 révisée, le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global de façon séparée du compte de résultat consolidé, en commençant par le résultat net (y compris intérêts minoritaires) et en détaillant les autres éléments du résultat global.

Le groupe applique la Recommandation CNC 2009-R-03 proposant des formats d'états de synthèse établis sur la base des normes IFRS émises par l'IASB.

Les autres normes comptables internationales applicables à compter du 1er janvier 2010, n'ont pas d'impact significatif sur les comptes.

Chez Cofigéo l'état du résultat global a été intitulé « état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

- et le groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2010.

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les filiales dans lesquelles le Groupe COFIGEO exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait.

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure à la date d'acquisition ou antérieure à la date de cession.

D 5.2.2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (IAS 38)

D 5.2.2.1 - Écart d'acquisition des titres ou goodwill :

Dans le cas où les titres de participation sont acquis pour un montant supérieur à la quote part des capitaux propres, l'excédent est affecté lorsqu'il est identifié aux postes d'actif correspondants. Le solde inscrit à l'actif au bilan dans la rubrique écart d'acquisition des titres n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de perte de valeur (IAS 36) (Cf. D 5.2.4).

D 5.2.2.2 - Autres immobilisations incorporelles :

Les éléments incorporels sont comptabilisés à leur coût initial dans la mesure où celui-ci est identifiable et si ces éléments répondent aux critères de comptabilisation d'un actif.

Les fonds de commerce comptabilisés à la suite d'un regroupement d'entreprises sont assimilés à des goodwill et suivent donc les principes exposés ci-dessus sauf si l'actif acquis peut être reconnu comme identifiable car séparable des autres activités de l'entité acquéreuse et dont l'évaluation peut-être suivie de manière fiable (Cf. D5.2.2.1).

D 5.2.3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (IAS 16) et IMMEUBLES DE PLACEMENT (IAS 40)

Les immobilisations corporelles et les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût amorti. Celuici correspond à l'enregistrement de l'immobilisation corporelle au coût d'entrée diminué des amortissements et des pertes de valeur, ou, s'il y a lieu, à une valeur réévaluée en application des dispositions légales. L'écart de réévaluation inscrit dans les réserves consolidées n'est pas modifié, sauf nouvelle réévaluation ou sortie de biens réévalués.

Les amortissements pratiqués correspondent à des amortissements économiques calculés selon le mode linéaire ou le mode dégressif, selon la nature des immobilisations concernées. Ces amortissements correspondent à une répartition du coût d'entrée de l'immobilisation diminué de sa valeur résiduelle sur sa durée d'utilité.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Immeubles industriels	30 ans
- Aménagements des constructions	15 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Autres immobilisations	4 à 10 ans

Les crédits baux sont retraités conformément à IAS 17 à l'exception des acquisitions de biens mobiliers sous forme de crédit bail concernant les véhicules de tourisme et les matériels de valeur d'achat inférieure à 15 K€ qui sont capitalisés lors de l'option d'achat à la valeur de l'option.

D 5.2.4- DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE (IAS 36)

Les actifs incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque des indices externes ou internes permettent d'identifier une perte de valeur. La perte de valeur est mesurée en fonction de la valeur d'utilité laquelle est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie au niveau d'un groupe d'actif représenté par l'unité génératrice de trésorerie. L'organisation structurelle du groupe a naturellement conduit à reconnaître comme UGT chacune de ses filiales.

Pour ce qui concerne les actifs à durée de vie indéfinie ce test est pratiqué au moins une fois par an même en l'absence d'un indice de perte de valeur. Sa mise en œuvre en 2010 n'a pas entraîné la constatation d'une dépréciation.

D 5.2.5 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (IAS 39)

Les actifs financiers regroupent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement et la trésorerie.

D 5.2.5.1- Prêts et créances

Ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti correspondant au montant auquel l'actif financier a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation ou non recouvrabilité.

D 5.2.5.2 - Actifs disponibles à la vente

Ces actifs comprennent les titres de participation non consolidés, ils sont évalués à leur coût d'acquisition en l'absence d'un marché actif. S'il y a lieu, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur d'utilité qui correspond généralement à la quote part de situation nette des sociétés concernées est inférieure à leur coût d'acquisition. Il peut être également tenu compte des perspectives de rentabilité.

D 5.2.5.3 - Les passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation. Ils sont évalués au coût amorti.

D 5.2.6 - STOCKS (IAS 2)

Les stocks sont évalués au prix de revient. Une provision pour dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure.

D 5.2.7 - IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable sur la base des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice. Ils reflètent les différences dans le temps entre les charges retenues au compte de résultat consolidé et celles retenues pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. La majeure partie de ces impôts différés provient de l'annulation dans les comptes consolidés de certaines provisions réglementées à caractère purement fiscal, de la provision pour participation des salariés, de la provision pour indemnités de départ en retraite, du retraitement du crédit-bail, de la prise en compte des déficits fiscaux et moins values à long terme dont l'imputation sur les bénéfices futurs est probable. Conformément à la norme IAS 12 les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

D 5.2.8 - PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

D 5.2.9 - PROVISIONS POUR INDEMNITES DE DÉPART EN RETRAITE

Le calcul de l'indemnité de départ en retraite (méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) effectué sur les bases des conventions collectives prend en compte :

- l'ancienneté,
- le salaire.
- l'âge,
- la probabilité d'être en vie et d'être présent dans l'entreprise à l'âge du départ en retraite.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans avec charges sociales + 45%
- taux d'actualisation : 2,46 % (1)
- taux de progression annuel des salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite : 2%
- table de mortalité : INSEE 2007

La même méthode est appliquée pour le calcul de la valeur actuelle probable des droits acquis par les salariés présents à la clôture de l'exercice au titre des gratifications allouées par la Société à l'occasion de la remise des médailles du travail, également comptabilisée au passif du bilan en provisions pour charges.

(1) Afin de limiter les effets des variations du taux d'actualisation dus à la volatilité des marchés, il est retenu désormais, la moyenne sur 3 ans des taux de rendement des OAT 10 ans déflaté.

D 5.2.10 - FUSIONS INTRA GROUPE

Les fusions intra groupe ont été retraitées pour conserver le coût historique et ne pas modifier les réserves consolidées et les intérêts minoritaires.

D 5.2.11 - PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

Les ventes de produits et de services sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nettes des remises commerciales. Les ventes de biens sont comptabilisées dans le compte de résultat lors de la livraison des biens et du transfert de propriété à l'acheteur qui en supporte les risques et les avantages. Les produits provenant de prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, évalué par référence aux travaux effectués.

D 5.2.12 - GESTION DU RISQUE FINANCIER

La gestion du risque financier est assurée par la fonction financière des filiales et de COFIGEO sous le contrôle de la direction générale du Groupe.

Risque de change

Le Groupe intervenant essentiellement sur le marché français, son exposition au risque de change n'est pas significative.

Risque de crédit

La réglementation applicable à l'activité du Groupe en matière de délai de règlement client et la structure de la clientèle, pour l'essentiel composée d'acteurs majeurs de la grande et moyenne distribution, permettent de considérer le risque client comme faible.

La gestion de ce risque est assurée par la direction financière des sites. Le recours à des données externes d'analyse du risque est couramment pratiqué.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité du Groupe est assurée par la Direction financière du Groupe au travers notamment de conventions de gestion de trésorerie conclues entre COFIGEO et ses filiales.

La Direction financière s'assure, par une gestion prévisionnelle rigoureuse, que chaque entité dispose des ressources nécessaires pour faire face à ses besoins ou à ses risques de liquidité.

Risque de taux

Dans un contexte de taux d'intérêt faibles, le Groupe conserve une gestion très prudentielle de son risque de taux. Les emprunts bancaires du Groupe sont pour la plupart à taux variables capés.

D 5.3 - NOTES SUR LE BILAN -

D 5.3.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En K€)	Concessions, brevets, droits similaires	Fonds commercial	Écarts d'acquisition	TOTAL
Valeur brute à la			6.060	7 788
<u>I'ouverture</u> Augmentation	904	15	6 869	
Diminution	24			24
Virement		1 626	-1 626	
Valeur brute à la clôture	880	1 642	5 242	7 764
Amortissements & dépréciation à l'ouverture	778	15	4 775	5 569
Augmentation	30			30
Diminution				
Virement				
Amortissements & dépréciation à la clôture	809	15	4 775	5 599
VALEUR NETTE COMPTA. A L'OUVERTURE	126		2 094	2 220
VALEUR NETTE COMPTA. A LA CLOTURE	71	1 626	467	2 165

D 5.3.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En K€)	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS TECHNIQUES & MATERIELS	AUTRES IMMOBILISATIONS	IMMOBILISATIONS EN COURS AVANCES & ACOMPTES	TOTAL IMMOS CORPORELLES	IMMEUBLES DE PLACEMENT	TOTAL
Valeur brute à la	2 896	21 155	27 686	2 123	14	53 876	1 577	55 453
l'ouverture dont Immobilisations en								
crédit-bail		5 488	1 230			6 719		6 719
Augmentation		76	1 891	117	637	2 721		2 721
Diminution	6	698	2 272	646		3 624		3 624
Virement			13		-13			
Valeur brute à la clôture	2 890	20 533	27 318	1 594	638	52 974	1 577	54 551
dont Immobilisations en crédit-bail		<i>5 488</i>	1 230			6 719		6 719
Amortissements & dépréciation à l'ouverture	488	13 186	15 920	1 831		31 425	446	31 871
dont Immobilisations en crédit-bail		2 988	696			3 684		3 684
Augmentation	47	954	1 380	121		2 501	37	2 538
Diminution	5	656	2 020	639		3 320		3 320
Virement								
Amortissements & dépréciation à la clôture	530	13 484	15 280	1 313		30 606	483	31 089
dont Immobilisations en crédit-bail		3 287	739			4 026		4 026
VALEUR NETTE		3 207	/39			4 020		4 020
COMPTA. A	2 408	7 969	11 766	293	14	22 450	1 132	23 582
L'OUVERTURE								
VALEUR NETTE COMPTA, A LA	2 360	7 050	12 039	282	638	22 367	1 095	23 462
CLOTURE	2 300	7 030	12 039	202			1 093	23 402

D 5.3.3 - CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

$MONTANTS$ (En $K \in \mathcal{E}$)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Actif disponible à la vente (Titres YATOO-PARTOO)	152	152	152
Autres immobilisations financières (1)	42	18	2 518
TOTAL	195	170	2 670
Dépréciation	152	152	152
NET	42	18	2 518

 $(1) \ Dont\ valeurs\ mobilières\ nanties\ en\ garantie\ de\ cautions\ bancaires\ accord\'ees\ pour\ le\ compte\ de\ Cofig\'eo:$

au titre de la garantie de passif dans le cadre de la cesssion des titres Entracte

500

au titre du crédit vendeur dans le cadre de l'opération d'acquisition du fonds de commerce "sauce tomates" pour pâtes de "Nestlé France".

2 000

D 5.3.4 - IMPOTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés correspondent :

- à des charges fiscalement non déductibles lors de leur comptabilisation :
 - · participation des salariés,
 - · contribution sociale de solidarité,
 - · provision pour indemnités de départ en retraite,
- à l'activation des déficits fiscaux dont l'imputation est probable ;
- à l'annulation dans les comptes consolidés de certaines provisions réglementées à caractère purement fiscal (amortissements dérogatoires) ;
- à l'activation des crédits-baux.

D 5.3.5 - STOCKS ET EN-COURS

<i>MONTANTS</i> (En	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières et approvisionnements	9 500	4 081	7 548
En cours de production de biens	95	74	138
Produits intermédiaires et finis	14 843	14 988	11 870
Marchandises	681	817	1 053
TOTAL	25 119	19 961	20 609
Dépréciation	542	692	395
NET	24 577	19 269	20 215

D 5.3.6 - AUTRES ACTIFS COURANTS

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008					
Charges constatées d'avance	182	168	165					
Personnel et organismes sociaux	74	69	66					
Etat	3 305	2 537	6 543					
Autres débiteurs	423	1 481	207					
Partie courante des valeurs mobilières nanties (1)		2 992	1 300					
TOTAL	3 984	7 247	8 281					
Dépréciation								
NET	3 984	7 247	8 281					
(1) Dont 2 992 k€ de valeurs mobilières nanties en garantie de cautions bancaires accordées pour le compte de Cofigéo :								
au titre du crédit vendeur dans le cadre de l'opération d'acquisition du fonds de commerce "sauces tomates" pour pâtes de "Nestlé France".		2 992	1 300					

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion est reportée à un exercice ultérieur.

D 5.3.7 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Disponibilités	1 182	1 776	925
Valeurs mobilières de placement	12 210	5 904	1 278
TOTAL ACTIF	13 392	7 680	2 202
Soldes créditeurs de banque		-202	-27
TOTAL PASSIF		-202	-27

D 5.3.8 - PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

D 5.3.8.1 - PROVISIONS

	NON COURANTS	COURANTS
MONTANTS (En K€)	Indemnités départ en retraite et assimilées	Divers
Provisions à l'ouverture	1 916	220
Dotation	120	50
Reprise : montants utilisés au cours de l'exercice		
Reprise : montants non utilisés repris au cours de l'exercice	9	
PROVISIONS A LA CLOTURE	2 026	270

D 5.3.8 .2 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

MONTANTS (En K€)	31/12/2010		31/12/2009		31/12/2008	
	COURANTS	NON COURANTS	COURANTS	NON COURANTS	COURANTS	NON COURANTS
A moins d'un an (1)	2 529		2 349		2 168	
De 1 an à 5 ans		6 857		6 609		4 752
A plus de 5 ans		538		1 200		2 220
TOTAL	2 529	7 395	2 349	7 809	2 168	6 972
Dont crédit-bail	281		268	281	574	549
Dont contrat de location financement	63	366	62	429	61	491
Dont Participation des salariés		97		23		
Dont dettes en taux variable	2 529	7 395	2 349	7 809	2 168	6 972

Ventilation dettes financières	APPERTISE				AUTRES	Totaux	
	- 1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans	- 1 an	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans	
Crédit-bail	281						281
Contrat de location financement	63	263	103				429
Emprunt bancaire	1 659	5 487	338	526	1 107		9 118
Participation des salariés			97				97
Totaux	2 003	5 750	538	526	1 107		9 924

D 5.3.9 - AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

MONTANTS (En K€)	31/12/2010		31/12/2	2009	31/12/20	08
_	COURANTS	NON COURANTS	COURANTS	NON COURANTS	COURANTS	NON COURANTS
Créditeurs divers	533		46		289	
Fournisseurs d'immobilisations	298		1 245		1 543	
Produits constatés d'avance	87	144	85	194	59	216
Dettes fiscales	1 400		707		254	
Dettes sociales	5 408		4 964		4 694	
TOTAL	7 727	144	7 047	194	6 840	216

D 5.4 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

D 5.4.1- PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Production vendue de biens	161 247	149 667	179 414
Production vendue de services	695	358	35 174
CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT	161 942	150 026	214 588
Contrats de coopérations commerciales	23 902	20 707	83 451
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	138 040	129 319	131 137

D 5.4.2 - PRODUITS LOCATIFS DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Loyers	458	451	413
Dépréciation du bien	-37	-37	-37
Charges financières		-6	-22
RESULTAT	421	408	354

D 5.4.3 - CHARGES DE PERSONNEL

a) Rémunération des dirigeants

Le montant des rémunérations nettes et des avantages de toute nature versés aux membres des organes de direction, d'administration et de surveillance s'élève à 238 k€ dont 18 k€ au titre des jetons de présence. Lorsdu renouvellement des mandats sociaux du Directoire, le Conseil de Surveillance a décidé dans le cadre des dispositions de l'article L 225-42-1 du Code de commerce, d'attribuer à Messieurs Jérôme Foucault et Mathieu Thomazeau, respectivement Président et Membre du Directoire, une indemnité en cas de cessation contrainte de leur mandat dont le versement est subordonné à des conditions de performance appréciées au niveau du Groupe.

b) Les effectifs moyens ci-dessous comprennent la main-d'œuvre intérimaire.

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	53	53	51
Maîtrise	112	110	95
Exécution	471	472	463
TOTAL	636	635	609

c) Le montant des rémunérations, charges sociales incluses et de la main-d'œuvre intérimaire, est de :

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Personnel interne	22 938	21 927	21 143
Personnel extérieur	2 240	2 110	2 672
TOTAL	25 178	24 037	23 815

D 5.4.4 - RÉSULTAT FINANCIER

	31/12	/2010	31/12/	/2009	31/12/	2008
MONTANTS (En K€)	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits et charges de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	240	57	270	43	255	130
Coût de l'endettement financier brut		367		379		288
Coût de l'endettement financier net	-1	84	-1:	51	-10	52
Autres charges et produits financiers						
TOTAL	-1	84	-15	51	-10	52

D 5.4.5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

a) Ventilation de l'impôt

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Impôt exigible	1 386	257	-63
Impôts différés	40	721	621
TOTAL	1 426	978	558

b) Preuve d'impôt

VENTILATION DE L'IMPÔT	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net consolidé	2 840	2 063	1 222
Impôt comptabilisé	1 426	978	558
Résultat avant impôt	4 266	3 041	1 780
Impôt théorique (34.43%)	1 469	1 014	593
Crédits d'impôts	-196	-41	-63
Plus value de cession non taxée Différences permanentes	66	21	28
Variation du taux d'impôt (contribution 3,3 %)	87		
Autres		-15	-1
IMPÔT COMPTABILISÉ	1 426	978	558

- c) Depuis le 1er janvier 2004, le périmètre d'intégration fiscale comprenait les sociétés :
- COFIGEO
- ENTR' ACTE
- RAYNAL & ROQUELAURE
- RAYNAL & ROQUELAURE PROVENCE

Les modalités de répartition de l'impôt sur les bénéfices sont les suivantes :

Chaque société du groupe fiscalement intégré détermine son impôt sur les bénéfices et/ou sur les plus values nettes à long terme comme en l'absence d'intégration.

La société ENTRACTE est sortie du périmètre d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2007, le périmètre d'intégration fiscale comprend en conséquence les sociétés suivantes :

- COFIGEO
- RAYNAL & ROQUELAURE
- RAYNAL & ROQUELAURE PROVENCE

D 5.4.6 - RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ARRETÉES

MONTANTS (En K€)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
П			
Produits des activités arrêtées ou en cours de cession			
Charges des activités arrêtées ou en cours de cession		29	124
Résultat des activités arrêtées		-29	-124
Charge d'impôt des activités ordinaires arrêtées			
Résultat de cession			
Reprise Impôt différé actif lié à la cession			
Résultat net des activités arrêtées		-29	-124

D 5.5 - INFORMATIONS DIVERSES -

D 5.5.1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

MONTANTS (En K€)	2010	2009	2008
ENGAGEMENTS DONNES			
Plafond de Garantie de passif			1500
Avals et cautions			

Les engagements souscrits pour les sociétés non consolidées ne sont pas significatifs.

D 5.5.2 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à la norme IFRS 8 une information par activité est donnée ci-après, la composante géographique de ces secteurs sera négligée car l'activité du groupe s'opère quasi exclusivement en France.

INFORMATIONS PAR ACTIVITÉ

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur, ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont identifiés dans la ligne "actifs non alloués".

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont identifiés dans la ligne "passifs non alloués".

31/12/2010	4		T . 1
En K€	Appertisé	Autres	Total
COMPTE DE RESULTAT			
Produits des activités ordinaires	138 040		138 040
Résultat brut opérationnel	7 688	-621	7 066
Amortissements	-2 566	-39	-2 605
Dépréciations	-5	-6	-11
Résultat opérationnel	5 117	-666	4 450*
BILAN			
Actifs sectoriels	74 762	13 561	88 323
dont immobilisations corporelles et immeubles de placement	22 360	1 102	23 462
dont crédit-bail	2 201		2 201
dont location financement	491		491
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDES	74 762	13 561	88 323
Passifs sectoriels	29 246	1 843	31 089
Passifs non alloués			12 672
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDES	29 246	1 843	43 761
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 715	5	2 721
AUTRES INFORMATIONS			
Effectif moyen	633	3	636
Charges de personnel (y compris personnel intérimaire)	24 423	755	25 178
* Après álimination du pásultat intra soctour			

 $^{*\} Après \'elimination \ du \ r\'esultat \ intra-secteur.$

31/12/2009			m . 1
En K€	Appertisé	Autres	Total
COMPTE DE RESULTAT			
Produits des activités ordinaires	129 319		129 319
Résultat brut opérationnel	6 567	-323	6 244
Amortissements	-2 658	-39	-2 697
Dépréciations	-328	2	-326
Résultat opérationnel	3 582	-360	3 221*
BILAN			
Actifs sectoriels	70 046	10 357	80 403
dont immobilisations corporelles et immeubles de placement	22 447	1 136	23 582
dont crédit-bail	2 500		2 500
dont location financement	534		534
TOTAL DES ACTIFS CONSOLIDES	70 046	10 357	80 403
Passifs sectoriels	24 843	533	25 375
Passifs non alloués			12 866
TOTAL DES PASSIFS CONSOLIDES	24 843	533	38 241
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 639	1	1 639
AUTRES INFORMATIONS			
Effectif moyen	632	3	635
Charges de personnel (y compris personnel intérimaire)	23 629	408	24 037

^{*} Après élimination du résultat intra-secteur.

D 5.5.3 - INFORMATIONS SUR LES CLIENTS DU GROUPE

Conformément à la norme IFRS 8 une information sur la composition du portefeuille des clients est donnée ci-après (en % du Chiffre d'affaires) :

CLIENTS	%
Client 1	21,5%
Client 2	15,3%
Client 3	15,5%
Client 4	10,5%
Autres clients	37,1%
CUMUL	100%

E - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

SEREC AUDIT Commissaire aux Comptes 21, rue Leriche 75015 PARIS S E C A P Commissaire aux Comptes 43, boulevard Malesherbes 75008 PARIS

COFIGEO

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance 28, boulevard Kellermann 75013 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société COFIGEO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note B de l'annexe intitulée "principes et méthodes comptables" expose les principes de consolidation et notamment les normes IFRS d'application obligatoire.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 12 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

SEREC AUDIT

SECAP

Dominique GAYNO

Denis WIRION

F - ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion [ci-joint / figurant en page ...] présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

LE DIRECTOIRE